

Cours dispensés par DIS-MOI

# Se former en droits humains: un devoir citoyen

Ce Samedi, à 13 heures, aura lieu à l'Institut Français de Maurice, à Rose-Hill, le lancement officiel du cours de formation avancée en droits humains et citoyenneté, par la présidente de la République, Ameenah Gurib-Fakim. Le contenu de ce cours, lancé par l'Organisation Droits Humains Océan Indien, a pour but de renforcer la société civile en formant à la citoyenneté active et en droits humains. Il encourage les citoyens à s'instruire sur les institutions de la République et à s'engager davantage pour la défense des principes de notre démocratie, afin de devenir des activistes sociaux actifs. Durant les huit sessions de formation, les participants ont l'opportunité de rencontrer divers acteurs de la société civile, tels que le Directeur des Poursuites publiques, Dev Virahsawmy, Catherine Boudet, entre autres intervenants. Ils participent à deux jours de séminaire et font un stage d'une journée dans une organisation non gouvernementale pour mettre en pratique les connaissances. Témoignages.



## YANNICK LAVICTOIRE



26 ans,  
interne au  
ministère  
des TIC

« Le cours avancé de DIS-MOI est très enrichissant. On prend conscience de nos droits humains et de nos devoirs de citoyen. Le plus important, c'est de réaliser que les enfants, personnes âgées, femmes, personnes handicapées ont aussi les mêmes droits, qu'il faut respecter et défendre. Dans la foulée, on prend conscience de ses responsabilités citoyennes. Les différents intervenants nous ont partagé la réalité du terrain. Force est de constater que malgré le travail accompli, il reste beaucoup à faire. C'est pourquoi les jeunes doivent s'engager davantage pour apporter des changements dans la société. Cette formation permet de devenir des citoyens plus responsables et toute notre société en bénéficiera. »

## JAYSON SEETOHUL

Constable de police

« Louable initiative que celle de DIS-MOI de dispenser des cours de base et de niveau avancé en droits humains et citoyenneté. Les animateurs, épousant le concept de DIS-MOI, ont valorisé les principes des droits humains. Ils ont brossé un tableau explicite que ce soit Lindley Couronne, sur le système onusien, Dev Virahsawmy sur l'origine des droits humains et un brin de d'histoire de Maurice, Catherine Boudet sur le Parlement populaire, Rita Vencatasamy sur les droits des enfants et Coomara Pyaneandee sur les droits des personnes handicapées. Le choix judicieux des animateurs et intervenants doit être salué. J'ai apprécié qu'ils disent qu'obtenir un certificat à la fin du cours n'est pas la finalité de la formation : il faut disséminer cette connaissance autour de soi. J'invite toutes les autres personnes à suivre cette formation, afin de mieux comprendre ses droits et ses devoirs de citoyens. »

## KUNAL NAÏK

32 ans,  
Communication  
& Advocacy  
Officer Collectif  
Urgence Toxida

« Monn trouw kour la interesan sirtou tou bann size ki kouwer. Nou gayn zwen dimoun depi tou milie sosial, ek diferan landrwa Moris. Seki fer ki kour la vinn anrisisan. Sa lexperians la inn fer mwa realiz plis ankor linportans mo travay dan sosial, ek kouma pou kontribie ankor plis sirtou a promouvwar bann drwa imin. Sa kour la pou donn dimoun lokazion konpran linportans kizot ena dan la siosiete ek dan pei nou tou nou lav wa konte, ek kan nou konpran ki nou kapav fer pou aide a amelior nou pei nou kapava menn bann sanzman pozitif dan noulantouraz. Sa kour la ti bizin inklir dan silabus lekol - pou ki bann zen konpran zot linportans antan kisitoyen angaze - me bon mo espere sa pou vini enn zour. »



## HASEENA PAHARY

24 ans, diplômée  
en psychologie et  
prof d'anglais

« Le cours avancé en Droits humains et Citoyenneté est une très louable initiative de DISMOI pour nous aider à mieux comprendre nos droits civiques. Non seulement, sommes-nous informés de nos droits, mais nous apprenons aussi à les appliquer et à sensibiliser tous ceux qui ne sont pas conscients de leurs droits et devoirs. DISMOI a sollicité la participation d'intervenants qualifiés pour partager leur expérience dans leur domaine respectif : Construction d'une Nation (Dev Virahsawmy), démocratie et parlement populaire (Catherine Boudet), les droits des enfants (Rita Vencatasamy), les personnes souffrant de handicap (Coomara Payandee). J'ai acquis beaucoup de connaissance dans certains domaines, j'ai élargi mes horizons en écoutant les opinions des autres et en faisant connaissance avec les participants. Grâce à cette formation, je prévois de valoriser et de consolider la culture des droits humains et devenir une citoyenne engagée. Cette formation enseigne à comprendre ses droits, à ne pas en abuser et à ne pas se laisser abuser par les autres : institutions et organes du pouvoir. »



## ANGELIQUE NARAIN

53 ans, chef d'escale  
chez Corsair

« Après avoir suivi une formation basique en droits humains en 2014, je me suis inscrite à la formation avancée en 2015. Ce projet très élaboré nous façonne et nous aide à prendre conscience de tous les aspects des droits humains. Cette formation permet de côtoyer des personnes qui, par leur engagement, consolident la culture des droits humains à Maurice, et renforcent notre appartenance à la République. J'ai choisi d'être présente à cette formation, parce que je me sens concernée par l'avenir de nos concitoyens. C'est une véritable école de vie, j'ai appris le fonctionnement de notre République, des conventions onusiennes. Des interlocuteurs ont tenu des exposés sur divers domaines. La formation basique s'adresse surtout aux jeunes, aux enfants, aux personnes du troisième âge, car à Maurice nous bénéficions toujours de la présence des grands-parents dans nos familles. Je conseillerai à tout bon citoyen de faire l'effort de suivre cette formation ou de se documenter en matière de droits humains. »



## Lindley Couronne, directeur de DIS-MOI : « Le gouvernement en est encore aux balbutiements »

> DIS-MOI reçoit ce samedi la présidente. Un événement pour vous.

La présidente de la République, Ameenah Gurib-Fakim lance en effet ce samedi notre cours de formation avancée en Droits humains et Citoyenneté. Alors que les précédents présidents ne sont jamais engagés en faveur des droits humains, elle n'a pas hésité à répondre à notre invitation. Nous lui en sommes reconnaissants.

> Quel bilan faites-vous de ces premiers mois au pouvoir du nouveau gouvernement ?

Je rappelle que DIS-MOI est un mouvement citoyen, une ONG des droits humains indépendante des partis politiques. Nous ne faisons pas de politique partisane. Le nouveau gouvernement est encore en rodage, d'aucuns diront à ses premiers balbutiements. Il faudra donner du temps au temps pour savoir si le peuple a fait le bon choix.

> Que comprenez-vous par politique partisane ? Est-ce à dire que vous n'intervenez pas en cas d'abus flagrant ?

Je m'explique. Faire de la politique partisane, c'est ne voir qu'un seul côté d'un problème. Le politicien mauricien moyen fait de la politique partisane à longueur de journée. Ainsi, Patrick Assirvaden découvre subitement que la police mauricienne est instrumentalisée et agit de façon arbitraire ! Mais quand la police de Ramgoolam faisait montre de parti pris évident, il se taisait. Tandis que nous à DIS-MOI, depuis des années, nous disons que la police doit changer sa manière de faire.

> La police du nouveau gouvernement est-elle plus indépendante ?

Je ne dis pas cela. D'abord, il y a un nouveau commissaire de police qui semble avoir la volonté de changer les choses et de se démarquer du précédent. Il faudra donc lui donner du temps. Bien évidemment, si la police n'est pas 'faire' et devient un outil politique, nous le crierons haut et fort.

> Pouvez-vous nous dire quelles sont les sources d'inquiétude de DIS-MOI par rapport à ce nouveau pouvoir ?

Bien évidemment. L'affaire de l'avoué Tandraven a été un erreur grossière où, encore une fois, la police a agi de façon arbitraire. J'ai essayé personnellement de prendre contact avec l'avoué. Il m'a semblé avoir peur et ne voulait pas rencontrer. Certains caciques du gouvernement n'ont pas hésité à justifier l'injustifiable... politique partisane oblige. Ensuite, il y a eu la tentative de mettre au pas le pouvoir du Directeur des poursuites publiques. Lorsqu'un gouvernement est fort, il y a toujours des tentations totalitaires. C'est la raison pour laquelle il nous faut des contre-pouvoirs puissants, mais je ne m'inquiète pas pour cela. La société mauricienne a la chance d'avoir des contre-pouvoirs efficaces : la presse joue son rôle et est formidablement efficace, les organisations non-gouvernementales sont présentes et seront appelées à s'engager davantage en faveur de l'État de droit. Et puis, nous avons la chance d'avoir un judiciaire crédible et respecté. Pour toutes ces raisons, je pense que toute tentative totalitaire à Maurice est vouée à l'échec.

> Puisqu'on en parle du judiciaire, quelle est la position de DIS-MOI par rapport à la condamnation de Pravind Jugnauth ?

Que voulez-vous que je vous dise ? Pravind Jugnauth est justiciable comme tout citoyen mauricien. Et encore, il est un privilégié, car il y a une pléiade d'avocats qui le défend. Tout ce que j'ai à dire, c'est que j'ai confiance dans le judiciaire mauricien.

> Quid de la situation des prisons ?

Beaucoup de choses ont été faites, mais j'ai l'impression que Jean Bruneau est le champion des réformes cosmétiques. Beaucoup reste à faire et nous recevons à DIS-MOI des plaintes de citoyens que nous ne pouvons vérifier puisque la visite des prisons nous est interdite. Nous n'avons d'autre choix que de le dénoncer.